



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 12 décembre 2019

Objet de la délibération

TARIFS 2020 CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEUR

Le douze décembre deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claudine CORPART à Michèle DOLLÉ, Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF, Françoise BARJONET MOY à Nolwenn LE ROUZIC, Michaël BEAUBRUN à Pascal LE LIBOUX, Franck LE GOURRIÉREC à Julian PONDAVEN

Absent(s) :

Marc LE BOUHART

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur KERZERHO Jacques** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2019.12.020

TARIFS 2020 CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Thierry FALQUERHO

Considérant les réalisations budgétaires de la chaufferie et du réseau de chaleur de 2019 et au vu des estimations budgétaires de la fin d'exercice,

Considérant l'estimation 2020 de production de chaleur de 2 285 000 kwh,

Considérant les puissances installées sur les différents sites 1891,50 KW

Les tarifs pour l'année 2020 sont proposés comme suit :

R1 : 0.0375 €/ kwh soit une stabilité par rapport aux tarifs 2019

R2 : 53.739 €/ KW soit une stabilité par rapport aux tarifs 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les réalisations budgétaires 2019,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 18 novembre 2019,

Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 25 novembre 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **ADOPTE** les tarifs 2020 de la Chaufferie et du Réseau de chaleur présentés ci-dessus.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU